



MINISTÈRE DES SPORTS

Paris, le 24 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de loi de Finances 2019

Le budget du ministère des Sports préservé
40 M€ supplémentaires dirigés vers la haute performance
et le développement des pratiques sportives

Le ministère des Sports s'inscrit pleinement dans la volonté du Gouvernement de respecter ses engagements budgétaires et entend placer son action sous le sceau de l'efficacité et de la transformation.

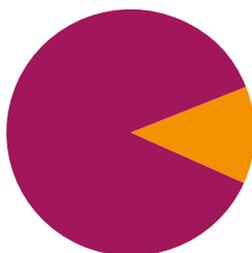
Notre objectif est de réussir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en termes de haute performance et de développement des pratiques sportives pour tous, en visant 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2024. La transformation du modèle sportif français avec notamment la création d'une agence du sport, permettra de répondre efficacement à ce double défi.

Avec un budget d'intervention préservé par rapport à 2018, le ministère des Sports aura les moyens de ses ambitions pour favoriser la haute performance et le développement des pratiques.

Budget du ministère des Sports en 2019

516 M€

451 M€
Budget de fonctionnement
(hors SOLIDEO)



65 M€
versés à SOLIDEO
pour la réalisation des
infrastructures des Jeux Olympiques
et Paralympiques de Paris 2024 dans
le cadre du programme 350.

Le budget des Sports sera préservé en 2019 par rapport à 2018 et comporte même des mesures nouvelles.

NB : L'écart entre le budget affiché en 2018 et celui de 2019 s'explique notamment parce que la part du budget du ministère prévue dans le PLF 2018 pour régler les cotisations salariales des arbitres avait été largement surévaluée. 10 M€ euros de crédits ont ainsi été dégagés pour financer de nouvelles mesures d'intervention auxquels s'ajoutent 30 M€ supplémentaires de redéploiement (lissage des dépenses sur les grands événements et fin de programmes d'investissement).

40 M€ supplémentaires dirigés vers la haute performance et le développement des pratiques sportives

Ce budget comporte des mesures nouvelles qui seront ventilées entre la haute performance et le développement des pratiques sportives.

+ 25 M€ POUR LA HAUTE PERFORMANCE

Il est prévu de renforcer les moyens alloués aux fédérations et au mouvement sportif dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques en augmentant de 25 M€ les crédits pour la Haute Performance qui atteindront ainsi 88 M€ en 2019 (aide et bourses aux sportifs, formation des entraîneurs, financement de matériel haute technologie...).

+ 15 M€ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES

Ce budget est consacré à des mesures nouvelles en faveur de la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive sur les territoires carencés, notamment au travers du renforcement du « savoir nager ». Plus que la préservation des crédits d'intervention du ministère des Sports, ce sont ainsi 15 M€ supplémentaires qui seront alloués aux acteurs du sport au travers de la nouvelle Agence.

En outre, les discussions se poursuivent afin d'obtenir des financements supplémentaires pour le développement des pratiques. La ministre des Sports accompagnera à cet effet son collègue Gérald Darmanin lors du vote du budget à l'Assemblée en octobre. Ces crédits financeront des programmes émergents (sport santé par exemple) et contribueront à réduire encore davantage les inégalités territoriales.

Contact presse :

Secrétariat presse de Roxana Maracineanu : 01 40 45 90 82

sec.presse.sports@sports.gouv.fr